

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

-

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

MAISON DE L'EMPLOI de Roissy Pays de France

ASSOCIATION LOI 1901

**SIEGE SOCIAL : 22 bis rue du Dr Paul Bruel
95380 LOUVRES**

SIRET : 498 280 122 00025

Aux administrateurs,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA MAISON DE L'EMPLOI DE ROISSY PAYS DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes seront arrêtés par l'Assemblée générale annuelle sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de l'application du règlement ANC 2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes, la gouvernance nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

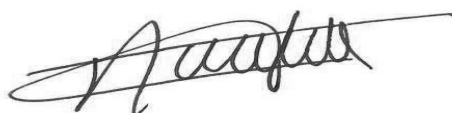
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint Ouen l'Aumône

Le 5 juin 2026

Stéphane MORCELET- Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane MORCELET', with a long horizontal stroke extending to the right.

Annexe faisant partie intégrante du rapport du commissaire aux comptes

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	98 595	98 395	200	0,03	200	0,02
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	152 582	141 072	11 510	1,92	4 778	0,50
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres immobilisations financières						
TOTAL (II)	251 178	239 467	11 710	1,95	4 978	0,52
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	486 266	194 110	292 156	48,63	573 119	59,68
Charges constatées d'avance	6 854		6 854	1,14	7 964	0,83
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	290 084		290 084	48,28	374 312	38,98
TOTAL (III)	783 204	194 110	589 095	98,05	955 395	99,48
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 034 382	433 577	600 805	100,00	960 373	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	348 590	58,02	321 532	33,48
Excédent ou déficit de l'exercice	13 196	2,20	27 058	2,82
Situation nette (sous total)	361 786	60,22	348 590	36,30
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	361 786	60,22	348 590	36,30
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	13 179	2,19	277 985	28,95
TOTAL (II)	13 179	2,19	277 985	28,95
PROVISIONS				
Provisions pour risques	4 096	0,68	4 768	0,50
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	4 096	0,68	4 768	0,50
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 038	6,50	93 193	9,70
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	75 622	12,59	61 075	6,36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	107 083	17,82	174 763	18,20
TOTAL (IV)	221 743	36,91	329 030	34,26
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	600 805	100,00	960 373	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations													
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens													
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		14 975		1,56						14 975		N/S	
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		654 785		68,29		941 438		65,57		-286 653		-30,44	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommptible													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions		6 109		0,64		132 880		9,26		-126 771		-95,39	
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles													
Utilisations des fonds dédiés		277 985		28,99		353 591		24,63		-75 606		-21,37	
Autres produits		2 811		0,29		5 221		0,36		-2 410		-46,15	
Total des produits d'exploitation (I)		956 665		99,77		1 433 129		99,82		-476 464		-33,24	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises													
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		330 860		34,50		334 779		23,32		-3 919		-1,16	
Aides financières													
Impôts, taxes et versements assimilés		16 313		1,70		27 046		1,88		-10 733		-39,67	
Salaires et traitements		381 722		39,81		490 913		34,19		-109 191		-22,23	
Cotisations sociales		151 161		15,76		187 230		13,04		-36 069		-19,25	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		46 283		4,83		19 504		1,36		26 779		137,30	
Dotations aux provisions		937		0,10		72		0,01		865		N/S	
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles													
Reports en fonds dédiés		13 179		1,37		277 985		19,36		-264 806		-95,25	
Autres charges		5 246		0,55		69 068		4,81		-63 822		-92,39	
Total des charges d'exploitation (II)		945 701		98,62		1 406 599		97,97		-460 898			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		10 964		1,14		26 531		1,85		-15 567		-58,66	
PRODUITS FINANCIERS:													
De participation													
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé													
Autres intérêts et produits assimilés		2 232		0,23		2 580		0,18		-348		-13,48	
Reprises sur dépréciations et provisions													
Différences positives de change													
Produits des immobilisations financières cédées													
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie													
Total des produits financiers (III)		2 232		0,23		2 580		0,18		-348		-13,48	
CHARGES FINANCIERES:													
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions													
Intérêts et charges assimilées													
Différences négatives de change													
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées													

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 232	0,23	2 580	0,18	-348	-13,48
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	13 196	1,38	29 110	2,03	-15 914	-54,66
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Total des produits exceptionnels (V)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Total des charges exceptionnelles (VI)			2 053	0,14	-2 053	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			-2 053	-0,13	2 053	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I + III + V)	958 897	100,00	1 435 709	100,00	-476 812	-33,20
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	945 701	98,62	1 408 651	98,12	-462 950	-32,85
EXCEDENT OU DEFICIT	13 196	1,38	27 058	1,88	-13 862	-51,22

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature	13 500		34 290			
Bénévolat						
TOTAL	13 500		34 290			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	13 500		34 290			
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL	13 500		34 290			

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais de développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	98 595	98 395	200	0,03	200	0,02
2051000000 LOGICIELS	98 395		98 395	16,38	98 395	10,25
2052000000 LOGICIELS PROGICIELS	200		200	0,03	200	0,02
2805100000 AMORT INCORPO LOGICIEL		98 395	-98 395	-16,37	-98 395	-10,24
. Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	152 582	141 072	11 510	1,92	4 778	0,50
2181000000 Install. gene. agenc. amenag. div.	3 473		3 473	0,58	3 473	0,36
2182000000 Matériel de transport	524		524	0,09	524	0,05
2183000000 Matériel de bureau et informatique	109 298		109 298	18,19	101 264	10,54
2184000000 Mobilier	39 287		39 287	6,54	36 218	3,77
2818100000 Install. gene. agenc. amenag. div.		3 473	-3 473	-0,57	-3 473	-0,35
2818200000 Matériel de transport		524	-524	-0,08	-524	-0,04
2818300000 Matériel de bureau et informatique		102 315	-102 315	-17,02	-98 773	-10,27
2818400000 Mobilier		34 759	-34 759	-5,78	-33 932	-3,52
. Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations						
. Créances rattachées à des participations						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres immobilisations financières						
TOTAL (II)	251 178	239 467	11 710	1,95	4 978	0,52
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres créances	486 266	194 110	292 156	48,63	573 119	59,68
4417000000 SUBV.ENT EXPL.A RECE					427 952	44,56
4417CCRPF SUBVENTION CARPF	86 975		86 975	14,48		
4417CD95 SUBVENTION CD95	6 000		6 000	1,00		
4417CNSA SUBVENTION CNSA	51 024		51 024	8,49		
4417DDETS SUBVENTION DDETS - DRIEETS	100 300		100 300	16,69		
4417FSE SUBVENTION FSE	36 571		36 571	6,09		
4687000000 DIVERS PDTS A RECEVO	205 396		205 396	34,19	301 864	31,43
4967000000 Autres comptes debiteurs		194 110	-194 110	-32,30	-156 697	-16,31
Charges constatées d'avance	6 854		6 854	1,14	7 964	0,83
4860000000 Charges constatees d'avance	6 854		6 854	1,14	7 964	0,83
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	290 084		290 084	48,28	374 312	38,98
5121100000 SOCIETE GENERALE	141 795		141 795	23,60	298 255	31,06
5121200000 SOCIETE GENERALE CPTE/LIVRET	76 933		76 933	12,80	75 354	7,85
5121300000 SOCIETE GENERALE CAT+ TRESO	70 654		70 654	11,76		
5300000000 Caisse	703		703	0,12	703	0,07

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL (III)	783 204	194 110	589 095	98,05	955 395	99,48
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 034 382	433 577	600 805	100,00	960 373	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	348 590	58,02	321 532	33,48
1100000000 Report à nouveau - solde créditeur	348 590	58,02	321 532	33,48
Excédent ou déficit de l'exercice	13 196	2,20	27 058	2,82
Situation nette (sous total)	361 786	60,22	348 590	36,30
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	361 786	60,22	348 590	36,30
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	13 179	2,19	277 985	28,95
1940000000 FONDS DEDIES	13 179	2,19	277 985	28,95
TOTAL (II)	13 179	2,19	277 985	28,95
PROVISIONS				
Provisions pour risques	4 096	0,68	4 768	0,50
1518010000 PROVISION RETRAITE	4 096	0,68	4 768	0,50
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	4 096	0,68	4 768	0,50
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 038	6,50	93 193	9,70
4010000000 Fournisseurs	15 338	2,55	70 815	7,37
4081000000 Fournisseurs	23 700	3,94	22 378	2,33
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	75 622	12,59	61 075	6,36
4254100000 NDF GONIAUX DELPHINE			87	0,01
4254280000 NDF DUTERTRE CEDRIC			13	0,00
4254420000 NDF NEBON MARIE			460	0,05
4254430000 NDF KOUPE DE KMARTIN			79	0,01
4254440000 RACHID ILHAME			347	0,04
4254470000 NDF RAZEGHI SANDRINE			213	0,02
4254590000 NDF SAMPAIO CASSANDRA			10	0,00
4282000000 Dettes provisio. pour congés à payer	4 631	0,77	4 728	0,49
4310000000 Sécurité sociale			32 646	3,40
431URSSAF URSSAF	28 913	4,81		
4373000000 ???			2 383	0,25
4373100000 ???			2 912	0,30
4373300000 ???			6 792	0,71
4373AXA Prevoyance AXA	1 292	0,22		
4373MALAKO MALAKOF MEDERIC	7 988	1,33		
4373MATMUT MATMUT PREVOYANCES	1 439	0,24		
4373OCEANE MATMUT MUTUELLE	1 988	0,33		
4382000000 Charges sociales sur congés à payer	2 419	0,40	2 604	0,27

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
4387000000 IJSS			233	0,02
4417010000 SUBVENTION A REVERSER	20 567	3,42		
4421000000 Prelev. a la souce (impot sur le revenu)	1 005	0,17	1 036	0,11
4471000000 ???			5 388	0,56
4471100000 TAXE SUR LES SALAIRES	5 379	0,90		
4471110000 ???			1 142	0,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	107 083	17,82	174 763	18,20
4870000000 Produits constates d'avance	107 083	17,82	174 763	18,20
TOTAL (IV)	221 743	36,91	329 030	34,26
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	600 805	100,00	960 373	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations													
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens													
- dont ventes de dons en nature													
- Ventes de prestations de services		14 975		1,56						14 975		N/S	
7061000000 PRESTATION DE SERVICE		14 975		1,56						14 975		N/S	
- dont parrainages													
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		654 785		68,29		941 438		65,57		-286 653		-30,44	
7400070000 ???						10 033		0,70		-10 033		-100,00	
7400100000 ???						177 333		12,35		-177 333		-100,00	
7400200000 ???						385 000		26,82		-385 000		-100,00	
7401400000 ???						170 775		11,89		-170 775		-100,00	
7401700000 ???						10 023		0,70		-10 023		-100,00	
7402100000 ???						34 975		2,44		-34 975		-100,00	
7402400000 ???						40 000		2,79		-40 000		-100,00	
7402500000 ???						113 299		7,89		-113 299		-100,00	
7410100000 SUBVENTIONS DRIEETS - DDETS95		130 584		13,62						130 584		N/S	
7410200000 SUBVENTIONS CARPF		340 575		35,52						340 575		N/S	
7410300000 SUBVENTIONS CD95		38 000		3,96						38 000		N/S	
7410400000 SUBVENTIONS CNSA		132 096		13,78						132 096		N/S	
7410700000 SUBVENTIONS ASP		13 530		1,41						13 530		N/S	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable													
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels													
- Mécénats													
- Legs, donations et assurances-vie													
- Contributions financières													
Reprises sur amortiss., dépréciat.et provisions		6 109		0,64		132 880		9,26		-126 771		-95,39	
7815000000 Reprises sur provisions d exploitation		1 609		0,17						1 609		N/S	
7817400000 Creances		4 500		0,47		132 880		9,26		-128 380		-96,60	
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles													
Utilisations des fonds dédiés		277 985		28,99		353 591		24,63		-75 606		-21,37	
7894000000 REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES EXC ANTE		277 985		28,99		353 591		24,63		-75 606		-21,37	
Autres produits		2 811		0,29		5 221		0,36		-2 410		-46,15	
7580000000 Indemnites et autres produits		2 811		0,29		5 221		0,36		-2 410		-46,15	
Total des produits d'exploitation (I)		956 665		99,77		1 433 129		99,82		-476 464		-33,24	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises													
Variations stocks													
Autres achats et charges externes		330 860		34,50		334 779		23,32		-3 919		-1,16	
6061000000 Fournitures non stock. eau, énergie...		1 906		0,20		1 836		0,13		70		3,81	
6063000000 Fournitures d entretien et petit equip.		7 946		0,83		8 483		0,59		-537		-6,32	
6064000000 Fournitures administratives		8 914		0,93		10 684		0,74		-1 770		-16,56	
6111000000 S/TRAITANCE PTRH REGION		1 914		0,20		1 226		0,09		688		56,12	
6112000000 S/TRAITANCE SAP		191 424		19,96		133 589		9,30		57 835		43,29	
6113000000 SOUS TRAITANCE ADMINISTRATIVE		24 677		2,57		22 854		1,59		1 823		7,98	
6114000000 CLAUSES						890		0,06		-890		-100,00	
6115000000 FONDS D'AIDE PLIE		8 192		0,85		5 479		0,38		2 713		49,52	
6116000000 PROJET PIC						39 299		2,74		-39 299		-100,00	
6131000000 Location materiel		4 626		0,48		6 604		0,46		-1 978		-29,94	
6142040000 CHARGES LOCATIVES GOUSSAINVILLE						840		0,06		-840		-100,00	
6152030000 ENTRETIEN LOCAUX FOSSES						1 800		0,13		-1 800		-100,00	
6155000000 Sur biens mobiliers		4 815		0,50		6 287		0,44		-1 472		-23,40	

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
6156200000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	867	0,09	235	0,02	632	268,94
6161100000 ASSURANCE RESPONS CIVILE	1 703	0,18	2 839	0,20	-1 136	-40,00
6161200000 ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE	3 873	0,40	3 744	0,26	129	3,45
6183000000 Documentation technique	924	0,10	924	0,06	0,00	0,00
6211000000 Personnel interimaire	4 994	0,52	20 797	1,45	-15 803	-75,98
6226000000 Honoraires	27 504	2,87	27 042	1,88	462	1,71
6227000000 Frais d'actes et de contentieux			972	0,07	-972	-100,00
6233000000 Foires et expositions	447	0,05	458	0,03	-11	-2,39
6234000000 Cadeaux a la clientele	2 735	0,29	1 590	0,11	1 145	72,01
6236000000 Catalogues et imprimes	1 879	0,20	644	0,04	1 235	191,77
6241000000 Transports sur achats	143	0,01			143	N/S
6251000000 Voyages et déplacements	331	0,03	200	0,01	131	65,50
6251010000 VOYAGES DEPLCMT PFRH	84	0,01	471	0,03	-387	-82,16
6251020000 VOYAGE DEPLCMT SAP	5 269	0,55	5 360	0,37	-91	-1,69
6251030000 VOYAGE DEPLCMT INDUSTRIE	1 130	0,12	576	0,04	554	96,18
6251040000 VOYAGE DEPLCMT HUB			5 776	0,40	-5 776	-100,00
6251050000 VOYAGE DEPLCMT GONESSE			1 424	0,10	-1 424	-100,00
6257000000 Receptions	6 318	0,66	2 141	0,15	4 177	195,10
6261000000 TELEPHONE HUB	77	0,01	3 453	0,24	-3 376	-97,76
6261010000 TELEPHONE MOBILE PFRH	373	0,04	536	0,04	-163	-30,40
6261020000 TELEPHONE SAP	756	0,08	960	0,07	-204	-21,24
6261030000 TELEPHONE CLAUSES	248	0,03	180	0,01	68	37,78
6261050000 TELEPHONE CHATEAU SIEGE	6 386	0,67	5 745	0,40	641	11,16
6262000000 FRAIS DE POSTE	47	0,00	48	0,00	-1	-2,07
6278000000 Autres frais et comm. prest. serv.	505	0,05	485	0,03	20	4,12
6281000000 Concours divers (cotisations)	2 070	0,22	2 370	0,17	-300	-12,65
6282000000 FORMATION PROFE	7 784	0,81	5 938	0,41	1 846	31,09
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	16 313	1,70	27 046	1,88	-10 733	-39,67
6311000000 Taxe sur les salaires	12 022	1,25	20 981	1,46	-8 959	-42,69
6333000000 Contrib. uniq. des employ. à form. prof.	4 291	0,45	6 066	0,42	-1 775	-29,25
Salaires et traitements	381 722	39,81	490 913	34,19	-109 191	-22,23
6411000000 Salaires appointements	357 344	37,27	450 105	31,35	-92 761	-20,60
6411010000 STAGIAIRES			160	0,01	-160	-100,00
6412000000 Conges payes	1 328	0,14	-624	-0,03	1 952	312,82
6413000000 Primes et gratifications	21 924	2,29	32 761	2,28	-10 837	-33,07
6414000000 Indemnites et avantages divers	1 127	0,12	6 839	0,48	-5 712	-83,51
6417000000 Avantages en nature	1 672	0,17	1 672	0,12	0,00	0,00
6419000000 AVANTAGES EN NATURE	-1 672	-0,16			-1 672	N/S
Cotisations sociales	151 161	15,76	187 230	13,04	-36 069	-19,25
6451000000 Cotisations a l urssaf	97 086	10,12	120 922	8,42	-23 836	-19,70
6452010000 PREVOYANCE SANTE NOVALIS	11 030	1,15	12 897	0,90	-1 867	-14,47
6453100000 PREVOYANCE DECES INVALIDITE CADRE MALAKOFF	8 320	0,87	10 694	0,74	-2 374	-22,19
6453200000 ARRCO RETRAITE MALAKOFF	20 550	2,14	25 133	1,75	-4 583	-18,22
6455000000 PROV CS CONGES PAYES	-185	-0,01	-542	-0,03	357	65,87
6459000000 TICKET RESTAURANT	10 060	1,05	13 548	0,94	-3 488	-25,74
6474000000 Versements aux oeuvres sociales	2 438	0,25	2 775	0,19	-337	-12,13
6475000000 Medecine du travail, pharmacie	1 296	0,14	2 052	0,14	-756	-36,83
6481000000 CARTES ORANGE	564	0,06	1 422	0,10	-858	-60,33
6490000000 Remboursements de charges de personnel			-1 672	-0,11	1 672	-100,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	46 283	4,83	19 504	1,36	26 779	137,30
6811200000 Immobilisations corporelles	4 370	0,46	5 004	0,35	-634	-12,66
6817400000 Créances	41 913	4,37	14 500	1,01	27 413	189,06
Dotations aux provisions	937	0,10	72	0,01	865	N/S
6815000000 Dotat. aux prov. d'exploitation	937	0,10	72	0,01	865	N/S
Valeurs comptables des immobilisations incorpor. et corporelles						
Reports en fonds dédiés	13 179	1,37	277 985	19,36	-264 806	-95,25
6894000000 ENGAGEMENTS A REALISER SUBV AT	13 179	1,37	277 985	19,36	-264 806	-95,25
Autres charges	5 246	0,55	69 068	4,81	-63 822	-92,39
6580000000 Penalites et autres charges	5 211	0,54	69 068	4,81	-63 857	-92,45

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
6582000000 Penalités, amendes fiscales et penales		35	0,00			35	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)		945 701	98,62	1 406 599	97,97	-460 898			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		10 964	1,14	26 531	1,85	-15 567		-58,66	
PRODUITS FINANCIERS:									
De participation									
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé									
Autres intérêts et produits assimilés		2 232	0,23	2 580	0,18	-348		-13,48	
7680000000 Autres produits financiers		2 232	0,23	2 580	0,18	-348		-13,48	
Reprises sur dépréciations et provisions									
Différences positives de change									
Produits des immobilisations financières cédées									
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie									
Total des produits financiers (III)		2 232	0,23	2 580	0,18	-348		-13,48	
CHARGES FINANCIERES:									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées									
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie									
Total des charges financières (IV)									
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		2 232	0,23	2 580	0,18	-348		-13,48	
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		13 196	1,38	29 110	2,03	-15 914		-54,66	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Total des produits exceptionnels (V)									
CHARGES EXCEPTIONNELLES:									
6712000000 AMENDES PENALES ET FISCALES				53	0,00	-53		-100,00	
6721000000 CPTE DISPO CHARGES/EXC ANT				2 000	0,14	-2 000		-100,00	
Total des charges exceptionnelles (VI)				2 053	0,14	-2 053		-100,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				-2 053	-0,13	2 053		-100,00	
Participation des salariés aux résultats (VII)									
Impôts sur les bénéfices (VIII)									
Total des produits (I + III + V)		958 897	100,00	1 435 709	100,00	-476 812		-33,20	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		945 701	98,62	1 408 651	98,12	-462 950		-32,85	
EXCEDENT OU DEFICIT		13 196	1,38	27 058	1,88	-13 862		-51,22	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
Dons en nature									
Prestations en nature		13 500		34 290					
Bénévolat									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
TOTAL	13 500		34 290			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	13 500		34 290			
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
TOTAL	13 500		34 290			

Préambule

La Maison de l'Emploi RPF est une association à but non lucratif dont l'objet est la coordination des services publics d'emploi :

- Accès, retour à l'emploi, orientation et remobilisation des demandeurs d'emploi
- Anticipation des mutations économiques et observation du territoire

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 600 804,98 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 13 196,36 E.

1 - Événements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Les faits significatifs de l'exercice sont :

-L'activité et les salariés dédiés au projet CLAUSES ainsi qu'à l'animation territoriale ont été transférés au profit de la CARPF depuis le 01/01/2025.

-Démarrage des nouvelles activités de la Maison de l'Emploi : service d'appui à la formation professionnelle et service d'appui à la relation école / entreprise

-Continuité du projet UNISAP / CNSA

2 - Principes, règles et méthodes comptables**2.1 - Méthode générale**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition,

-amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique

-provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes

-les subventions sont comptabilisées à la notification des organismes subventionneurs. Elles ont été prises en compte dès l'obtention par la Direction d'une assurance raisonnable de leur attribution et en fonction du planning de mise en oeuvre des actions et des investissements.

-provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrement d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

-fonds dédiés : lorsqu'une subvention inscrite au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association vers le tiers financeur est porté en fonds dédiés.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.2.5 - Indemnités de fin de carrière :

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué au paragraphe autres informations.

2.2.6 - Contributions volontaires :

Les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Mode de calcul des surfaces mises à disposition et valorisation dans les comptes :

Siège de l'Association : 150m²

Coût locatif : 90TM m² par an . Ce montant est retenu à ce jour par la CARPF.

Soit une valorisation annuelle de 150m²*90€ = 13 500.00€

2.3 - Changement de méthode d'évaluation et de présentation

L'application des nouveaux règlements comptables ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 et ANC 2023 03 du 7 juillet 2023, à compter du 1er janvier 2025 constitue un changement de méthode comptable.

Les nouvelles méthodes induites par ces règlements n'ont pas d'incidence significative sur le résultat, la situation financière ou le patrimoine de l'association au titre de l'exercice.

Ce règlement modifie notamment la définition et la présentation du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel. En conséquence, et par anticipation depuis l'exercice clos le 31.12.2024, certains éléments sont classés en résultat d'exploitation.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	98 595			98 595
Immobilisations corporelles	141 480	11 102		152 582
Immobilisations financières				
TOTAL	240 075	11 102		251 177

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	98 395			98 395
TOTAL I	98 395			98 395
Terrains				
Constructions sur sol propres sur sol d'autrui inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	3 473			3 473
Matériel de transport	524			524
Matériel de bureau et informatique	132 704	4 370		137 074
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	136 701	4 370		141 071
TOTAL GENERAL (I+II)	235 096	4 370		239 466

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances	486 266	350 831	135 435
Charges constatées d'avance	6 854	6 854	
TOTAL	493 120	357 685	135 435

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	260 302
Autres produits à recevoir	205 396
TOTAL	465 699

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	321 532				348 590
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	27 058	-27 058	13 196		13 196
Dont générosité du public					
Situation nette	348 590	-27 058	13 196		361 786
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	348 590	-27 058	13 196		361 786
TOTAL dont générosité du public					

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations :		Transferts	A la clôture :	
			Montant global	Dont rembour- sements		Montant global	Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générositédu public	277 985		277 985		13 179	13 179	
TOTAL	277 985		277 985		13 179	13 179	

4.3 - Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congrés à payer Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	4 768	937	1 609	4 096
TOTAL GENERAL (I+II)	4 768	937	1 609	4 096
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		937	1 609	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.4 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	39 038	39 038		
Dettes fiscales & sociales	75 622	75 622		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	107 083	107 083		
TOTAL	221 743	221 743		

4.5 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	23 700
Dettes fiscales & sociales	7 050
Autres dettes	
TOTAL	30 750

5 - Notes sur le compte de résultat

6 - Autres informations

6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4096 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 67 ans
- le taux de rotation du personnel : Faible
- le taux moyen d'augmentation des salaires : 1%
- le taux d'actualisation retenu : 3.96%
- le taux moyen des charges sociales : 50%

6.2 - Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

6.3 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	5	
Non Cadres	5	
TOTAL	10	0

6.4 - Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 8904.00€